



POLITIQUE QUALITE - POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Engagement de la Direction Générale

Depuis 1866, nos sociétés basées à Chambéry (73) ont toujours fait en sorte de faire évoluer leurs savoir faire afin d'être parmi les entreprises leaders dans leurs domaines.

C'est avec pour objectifs de satisfaire les attentes des nos clients, de nos fournisseurs ainsi que de l'ensemble de nos collaborateurs que nous souhaitons nous orienter vers une démarche qualité et environnementale. Pour ce faire, il nous appartient de mettre en place un SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (SME) et un SYSTEME DE MANAGEMENT QUALITE (SMQ).

Ces démarches d'amélioration continue auront pour but de maîtriser et minimiser nos impacts environnementaux, prévenir les accidents et incidents et contribuer à l'amélioration des relations avec les parties intéressées, tout en garantissant notre conformité par rapport aux exigences de nos clients.

Toutes ces démarches se feront conformément au référentiel ISO 14001 reconnu internationalement.

En tant que Président et Gérant des entreprises RBE, RBI et PRB, je m'engage à mettre en œuvre les moyens humains, organisationnels et techniques nécessaires permettant de :

- ✓ Mettre en place les procédures nécessaires à la qualité attendue par nos clients
- ✓ Respecter en permanence les exigences réglementaires et autres, applicables à nos métiers et aux aspects environnementaux
- ✓ Anticiper tout risque de pollution, maîtriser et réduire autant que possible notre impact sur l'environnement
- ✓ D'œuvrer à l'amélioration continue de notre organisation afin de pérenniser l'entreprise et de minimiser notre impact sur l'environnement

Plus particulièrement toute notre attention devra être portée sur les points suivants qui ont à, mon sens toute leur importance dans nos métiers :

-Maintenir nos chantiers dans un état de propreté constant (ce qui sous-entend que les postes de travail doivent être nettoyés quotidiennement, limitant ainsi la propagation et l'accumulation de gravats)

-Trier systématiquement nos déchets de chantiers (notamment le plâtre, la ferraille, le bois, les déchets de peinture).

Favoriser la mise en place de bennes de tri sélectif sur les chantiers.

-S'assurer que nos résidus de peinture soient traités de manière correcte (en aucun cas les eaux de lavage des outils ne devant être jetées dans les réseaux d'eau pluviales). Les premières eaux de lavages devront être rapportées sur notre site de tri en bidons hermétiques.

-Réduire autant que possible la production des déchets à la source (notamment pour les ouvrages de plaquisterie en favorisant l'utilisation de commande de plaques et ossatures à « hauteur d'étage », pour les peintres s'assurer que les références sur les pots de peinture soient visibles en permanence afin d'éviter les gaspillages intempestifs et pour nous permettre de réemployer certaines teintes en surplus)

- Utiliser majoritairement des peintures classées respectueuses de l'environnement.
- Optimiser les transports de nos équipes en favorisant les véhicules 6 places.

La réalisation de ces politiques qualité et environnementale ne pourra se faire sans l'implication quotidienne de l'ensemble des intervenants de nos entreprises, qu'il s'agisse d'un intérimaire en mission pour quelques jours ou d'un chef de chantier, sans oublier l'intégralité de nos fournisseurs y compris les sous traitants sur chantiers.

Pour cela, je m'engage dans le cadre de nos systèmes de management à établir des objectifs adaptés à chaque situation qui seront communiqués à tous.

Ces objectifs seront vérifiés régulièrement et feront l'objet d'une analyse qui sera communiquée par le biais d'une revue de direction au minimum une fois par an.

Que chacun de nous prenne conscience des enjeux liés à cette démarche afin que nous en soyons tous fiers. Nos sociétés, nos savoir faire seront ainsi valorisés au quotidien.

Stéphane REVOLTA-BLAUDEAU

Mise à jour du 08 Mars 2013